



SINDICATU DI I TRAVAGLIADORI CORSI

**LIBERAZIONE SUCIALE
LIBERAZIONE NAZIUNALE**

Imm. Le Mozart – Finosello Tél : 04 95 22 05 94
Av. Mal Lyautey – BP 583
20186 AIACCIU Cedex 2
e-mail : stc.ajaccio@wanadoo.fr

Maison des Syndicats Tél : 04 95 31 25 15
Rue du Castagnu Fax : 04 95 32 58 21
20200 BASTIA
e-mail : stc.bastia@wanadoo.fr

CONTRACTUEL(LE)S DE TOUTES LES ACADEMIES

En décembre 2018, le STC Education (**Sindicatu di i Travagliadori Corsi**) sera présent aux élections professionnelles. Avec le même dynamisme, nos représentants élus dans les instances techniques de l'Académie de Corse poursuivront leur action sur le terrain par une écoute attentive du personnel enseignant et non enseignant et continueront à répondre à toutes les légitimes sollicitations avec la même réactivité.

Les contractuels de Corse sont et seront défendus demain toujours avec la même ferveur.

Aujourd'hui nous voulons étendre notre combat pour **les contractuels dans toutes les académies.**

Una prisenza di tutti i ghjorni (*Une présence de tous les jours*) :

À travers leur travail dans les instances techniques et paritaires locales, les réunions d'information syndicale et la présence permanente dans les écoles et établissements scolaires, ils partagent les problématiques du métier avec l'ensemble des personnels, favorisent la démocratie participative nécessaire à l'amélioration du Service Public d'Éducation : le **STC Education** a fait la preuve de son efficacité en permettant d'infléchir certains choix au niveau de l'Académie, en affirmant avec force ses convictions en matière de justice sociale et de transparence.

Mais aujourd'hui, le STC Education veut être entendu **au niveau du Ministère** sur les réformes venant de Paris qui précarisent le système éducatif dans notre Académie.

Les organisations syndicales parisiennes sont incapables de faire barrage aux aberrations qui s'abattent aussi sur notre Académie.

A prima forza sindacali di l'Accademia (*La première force syndicale de l'Académie*) :

En 2018, le STC Education a l'ambition de **devenir la 1ère force syndicale de l'Académie de Corse** afin de pouvoir **s'asseoir autour de la table du Ministère de l'Éducation Nationale** et pouvoir peser sur les options ministérielles qui impactent régulièrement le système éducatif en Corse.

Avec un résultat cinglant au scrutin du Comité Technique Académique de Corse, le syndicalisme corse à travers le STC Education veut envoyer un signal fort au Ministère de l'Éducation Nationale qui nous étrangle tous les jours un peu plus, mais également aux **organisations syndicales qui ronronnent et grenouillent dans les instances parisiennes.**

Faisons un point sur le contexte catastrophique dû aux mesures nationales que nous subissons :

- Le droit de grève est toujours bridé par le service minimum.
- Le jour de carence a été rétabli.
- Les directeurs d'école sont toujours sans statut véritable.
- **Les contractuels sont encore plus précarisés.**
- La formation initiale est quasi inexistante et la formation continue se réduit à peau de chagrin. Le nouveau déroulement de carrière nous fait découvrir des modalités d'accès à la hors-classe et à la classe exceptionnelle basées sur **un système féodal** d'appréciation du mérite des plus subjectifs. Comment les syndicats parisiens ont-ils pu laisser passer l'incompréhensible blocage des appréciations **pendant 4 ans** pour l'accès à la hors-classe ? Comment ont-ils pu laisser sur le bas-côté de la route les ex-instituteurs ? Qui peut croire à l'objectivité du mérite décliné et contingenté par une hiérarchie qui n'a peut-être jamais visité certains enseignants concernés ? Que d'amertume dans les écoles par rapport à ces procédures aussi peu lisibles !!!
- Quant à la réforme de la retraite ... elle n'augure rien de bon à venir.

Au niveau national, le STC Education présentera une liste en CAPN et en CTM et des **CCP dans toutes les académies**. Nous ferons entendre notre voix dans tous les établissements de Corse et de France pour contrebalancer **l'immobilisme insupportable du syndicalisme parisien de l'Éducation**. Le STC n'est pas tributaire de mots d'ordre parfois inopérants de ces centrales en décalage avec la base enseignante. Le STC Education construit ses luttes et ses stratégies in situ.

Una visioni allargata di u sistema educativu in Corsica (une vision élargie du système éducatif) :

Nos interventions au quotidien ne peuvent pas s'enfermer dans un combat corporatiste et réducteur où seuls les intérêts matériels et moraux des enseignants seraient la seule ligne de mire sans tenir compte d'une vision globale du système éducatif en phase avec les aspirations du Peuple Corse.

U quattru nurmativu specificu (Le cadre normatif spécifique) :

Durant cette mandature, le STC Education s'impliquera pleinement dans l'élaboration du **cadre normatif spécifique** applicable à l'Académie de Corse qui prendra en compte également la **situation des contractuels**.

Nos représentants du personnel s'attachent à la défense d'une certaine idée de la profession en adéquation avec la réalité de la Corse. Les enjeux culturels et linguistiques de la société corse étant incontournables, nous voulons également participer pleinement et avec pragmatisme à la problématique qui s'impose à nous aujourd'hui : comment donner toute sa cohérence à la langue corse dans l'institution scolaire et dans la société corse ? Comment faire cohabiter demain de façon harmonieuse **deux langues officielles** sur le territoire de Corse ? C'est à la fois l'enjeu et le défi dans lequel s'inscrit le STC Education depuis sa création.

In trè punti (En trois points) :

Contractuels enseignants de l'Education Nationale, issus soit du Grand Plan de Formation en Langue Corse, mis en place à la rentrée 2016 et ayant pour but de former des professeurs des écoles non bilingues à l'habilitation ou à la certification en Langue Corse, soit contractuels remplaçants, nous avons tous les mêmes responsabilités et devoirs qu'un enseignant titulaire.

En effet, qu'il s'agisse des modalités d'enseignement, du volume horaire ou des divers aspects liés à l'enseignement, ceux-ci sont, totalement similaires à ceux effectués par les enseignants titulaires.

Nous créons donc, une liste STC de représentants des contractuels enseignants afin de mettre en lumière quelques problématiques cruciales liées à notre statut.

1) Le premier point, majeur à nos yeux est celui de notre avenir.

Comme mentionné précédemment, le travail fourni par les enseignants contractuels est identique à celui dispensé par les enseignants titulaires.

Dès lors, il serait logique et dans le droit fil des choses qu'à partir d'une certaine ancienneté au sein de l'Éducation Nationale en tant qu'enseignant, celle-ci prenne en compte notre expérience professionnelle en nous permettant d'accéder à un concours interne, chose inexistante pour le moment.

Ce concours interne existe en revanche pour les enseignants titulaires désireux de changer de degré d'enseignement, et est accessible à partir de trois ans d'ancienneté et est composé d'un dossier ainsi que d'un oral professionnel.

Une réflexion au sujet du second concours interne ayant vu le jour récemment, elle est à nos yeux, aux antipodes de la réalité actuelle, en effet, les modalités de ce concours sont EXACTEMENT les mêmes que celles proposées pour le concours externe, à savoir une épreuve de français, de mathématiques et de langue Corse pour juger si, le candidat a le niveau requis pour pouvoir enseigner, en tout état de cause et étant déjà en situation d'enseignement, il serait plus qu'inopportun d'évaluer cette capacité étant donné qu'elle est déjà mise en œuvre tous les jours par les enseignants contractuels.

2) Second point, au sujet des revalorisations de salaires, ils doivent être réévalués au minimum tous les trois ans.

3) Troisième point, les indemnités REP et REP+, à savoir 144 euros et 192 euros par mois n'étant pas versées aux enseignants contractuels, alors qu'ils peuvent y prétendre au même titre qu'un enseignant titulaire devraient être prises en compte.

A noscia andatura, a noscia indiatu, u nosciu impegnu (Notre sillon, nos orientations, notre engagement) :

Notre ligne de conduite et notre engagement, basés à la fois sur l'universel du syndicalisme et la prise en compte de notre spécificité, nous ont permis d'être depuis 1999 le syndicat majoritaire en Corse du Sud (Cas unique en France en dehors des 6 centrales syndicales parisiennes). En choisissant de voter les candidats de la liste du **Sindicatu di i Travagliadori Corsi**, vous contribuerez à renforcer le combat du syndicalisme corse dans le système éducatif.

Pour un syndicalisme libre et démocratique, représentatif et indépendant, vecteur de l'émancipation sociale et culturelle au service de la Corse et du Peuple Corse.

DETI FORZA À U SINDICALISIMU CORSU (Donnez de la force au syndicalisme corse)

Da u 29 di nuvembri à u 6 di dicembri, vuteti è feti vutà STC EDUCAZIONI

Du 29 novembre au 6 décembre, votez et faites voter STC EDUCATION